

Tours le 8 avril 2024

Chères et chers adhérents,

Face aux nombreuses initiatives qui fleurissent pour protester à l'annonce de la réforme prochaine de la formation des enseignants et dans le souci d'informer les membres de la Sophau des initiatives prises par le bureau, voici quelques informations sur les actions en cours à propos de la nouvelle réforme des concours :

Nous avons fait circuler, auprès de vous comme auprès des autres sociétés d'historiens un texte pointant les questions graves que soulève ce projet et demandant en conséquence la sa remise en chantier, donc sa suspension *sine die*, en y associant tous les acteurs concernés. Nous nous sommes par ailleurs associés à la signature de la tribune de l'APHG dont il était clair qu'elle allait dans le même sens d'un retrait.

Notre texte devait servir de base à une démarche commune de nos associations. Ce ne fut pas le cas.

Entretemps nos collègues contemporanéistes ont produit leur propre texte demandant un moratoire afin que les questions en suspens soient éclaircies par le Ministère et y ont associés médiévistes et modernistes sans tenir compte de notre point de vue. Par ailleurs ils ont diffusé ce texte en 22^e section du CNU.

Un long échange avec les représentants des Médiévistes n'a pas abouti à concilier les points de vue.

Nous devons être reçus jeudi au Ministère de l'Éducation nationale avec les représentants des 4 associations (SOPHAU, SHMESP, AHMUF, H2C) et l'APHG. Un membre du bureau sera présent à cette réunion mais je crains que sa position ne soit minoritaire.

Le bureau demande en effet que la réforme soit suspendue *sine die* afin que :

- la part du disciplinaire soit garantie à plus des 30% dont l'annonce circule,
- le concours du CAPES ait lieu au minimum à BAC +4 et non à BAC+3, avec un an de préparation et des passerelles pour les étudiants qui auraient entrepris un M recherche,
- un calendrier réaliste qui permette aux universités de mettre en application une réforme,
- une rémunération des directeurs des « Écoles Normales du XXI^e siècle » qui ne soit pas fondée sur un objectif quantitatif de diplômés à atteindre.

Pour le Bureau,
le président.